

JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'AUAMQ

# Peu de preneurs pour l'abolition des référendums

» FRANÇOIS GOULET, urbaniste

«En tout cas, dans notre municipalité, il n'y en aura pas de règlement pour se soustraire au processus d'approbation référendaire.» Ce commentaire d'une urbaniste du Bas-du-Fleuve résumait le sentiment général des participants à la demi-journée d'étude *Gouvernements de proximité et participation publique* organisée par l'Association des urbanistes et aménagistes municipaux du Québec (AUAMQ), le 16 mars dernier, à Québec.

Rappelons que le 15 novembre 2017, un projet de *Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme* a été publié dans la *Gazette officielle du Québec*. Depuis l'entrée en vigueur du Règlement le 19 juillet 2018 (ce qui n'était pas encore fait au moment où s'est tenu l'événement), les municipalités peuvent se doter d'une politique de participation publique leur permettant d'être exemptées du processus d'approbation référendaire pour tout acte adopté en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* assujéti à une telle approbation.

La lourdeur des mécanismes à mettre en place, surtout pour des municipalités de petite ou moyenne taille, est probablement la raison pour laquelle peu d'entre elles voudront se soustraire aux mécanismes d'approbation référendaire. Par exemple, les municipalités devront tenir des mesures de participation active (et non seulement d'information ou de consultation) pour

tout règlement sur les usages conditionnels ou qui modifie ou remplace les usages, les constructions principales ou les dimensions de celles-ci dans une zone.

«Avec les politiques découlant du projet de règlement, les élus municipaux ne trouveront ni les économies de coûts ni les économies de délais qu'ils espéraient» estime, Daniel Bouchard, avocat chez Lavery, de Billy. «Et les risques d'opposition du *pas dans ma cour* seront toujours présents».

Parmi les municipalités présentes à la demi-journée d'étude, la Ville de Québec semblait la seule à envisager profiter des opportunités offertes par ce projet de règlement ministériel. Martin Lefebvre, directeur du Service de l'interaction citoyenne, et Marie Lagier, conseillère en consultations publiques, ont présenté aux participants la démarche en cours pour renouveler la politique de participation publique de Québec, vieille de 22 ans déjà.

Julie Caron-Malenfant, directrice générale de l'Institut du Nouveau Monde, faisait partie du groupe de travail mandaté par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour définir un cadre de référence en vue de guider les municipalités dans l'élaboration d'une politique de participation citoyenne. En axant sa conférence sur les règles de l'art, elle a mis en évidence qu'une politique municipale de participation citoyenne était pertinente, que les municipalités aient ou non l'intention de se soustraire au processus d'approbation référendaire. ✨

## Les villes peuvent relever les enjeux de mobilité

» JEAN-FRANÇOIS SABOURIN, urbaniste

L'articulation entre l'aménagement du territoire et la mobilité à toutes les échelles était une préoccupation partagée par les participants à la journée d'étude tenue le 25 mai dernier à Montréal par l'Association des urbanistes et des aménagistes municipaux du Québec (AUAMQ). En effet, plus d'une centaine de personnes largement issues du monde de l'urbanisme municipal ont assisté à cet événement sous le thème *Allier aménagement du territoire et mobilité*. Les intervenants ont abordé plusieurs thèmes d'échelles variées tels que les difficultés de la planification intégrée transport et développement urbain dans la région de Montréal; la démarche en vue de l'agrandissement du périmètre d'urbanisation en relation avec le transport dans l'agglomération de Québec; ou encore la transformation des mentalités pour aller vers l'aménagement convivial du domaine public en faveur des modes de mobilité active et en commun dans des milieux aussi variés que Candiac, Victoriaville, Québec ou Montréal.

La journée a été marquée par la présence d'une invitée de calibre international en la personne de Sonia Lavadinho. La Suisse a présenté une réflexion agrémentée d'exemples internationaux montrant l'importance pour une ville de miser sur la qualité de l'expérience humaine comme valeur principale. Les participants ont également pu effectuer une visite du projet de transformation de l'ancienne autoroute Bonaventure en boulevard urbain. L'événement s'est conclu par une allocution de Florence Junca-Adenot, éminente rapporteuse de la journée, qui a insisté sur l'importance de rejoindre toutes les parties prenantes et de sortir du huis clos des professionnels de l'urbanisme. Elle a posé cette ouverture comme impératif au succès de l'intégration de l'aménagement du territoire et de la mobilité.

Finalement, il est important de souligner que cette journée marquait la fin d'un mandat de huit ans de Sylvain Thériault à titre de président de l'AUAMQ. En raison de son importante contribution, son départ marque un tournant pour l'organisation qui a fait preuve d'un grand dynamisme ces dernières années. ✨